

Pour distinguer biens publics et biens privés

Vous êtes nombreux à solliciter des informations sur les outils et méthodes d'animation en milieu rural. Bien que n'étant pas spécialisé sur ces questions, l'Inter-Réseaux peut néanmoins relayer les informations qui lui parviennent d'organismes partenaires. Découverte d'un petit guide de la collection Vademecum, à l'usage des animateurs de terrain.



Les ouvrages sur les méthodes d'animation sont légion mais pour les auteurs, seul le terrain permet d'acquérir de l'expérience. Tonino Zellweger et Ernest Bolliger ont donc eu le souci de partager les fruits d'une large expérience acquise sur plusieurs continents à travers ce « **guide pratique des consultants** », édité par le Centre suisse de vulgarisation agricole et qui s'adresse à une large palette d'acteurs : responsables d'ONG, de groupement paysan ou de fédération, technicien agricole, étudiant en agriculture, ou toute personne ayant à animer des réunions sur l'appui et la planification des activités d'une organisation.

D'un format pratique et léger ce *Vademecum* propose sous forme de textes très courts (2 pages maximum) et abondamment illustrés, toute une gamme d'outils et méthodes sur la facilitation, la vulgarisation, le développement organisationnel et le comportement individuel. L'extrait que nous vous présentons traite de la question controversée des biens publics/privés. Beaucoup de développeurs raisonnent comme si ces notions étaient évidentes et perçues de la même façon par tous. Or, les nombreux échecs qui freinent la mise en place d'investissements à caractère collectif montre à l'évidence qu'il n'en est rien.

Une question d'interprétation

La notion de bien public n'est pas absolue et son interprétation dépend des sociétés dans lesquelles on se trouve. Cependant, la multiplication des actions visant à améliorer la gestion de ressources naturelles de plus en plus rares et menacées, ainsi que bon nombre d'investissements demandant un entretien durable, amène à se poser la question du caractère « public » d'un bien ou d'une ressource. Dans un autre domaine, celui des services agricoles, le désengagement des Etats a entraîné une pression pour faire payer, au moins en partie, les services par les usagers. Mais tous les services doivent-ils être payés ? Et par qui ?

Deux critères permettent de classer les biens et services et de comprendre pourquoi l'on est prêt à payer pour certains d'entre eux et pas pour d'autres.

- Le caractère exclusif : un bien ou un service est fortement exclusif si je suis obligé de payer pour l'acquérir. Au contraire, il est peu exclusif si tout le monde peut l'utiliser sans payer.

- La disponibilité : si un bien ou un service a une disponibilité limitée, je paierai pour m'en assurer l'accès.

A partir de ces deux critères, on distingue quatre types de biens et services :

	Fortement exclusif	Peu exclusif
Disponibilité limitée	Biens privés	Biens du patrimoine commun
Abondant	Biens à péage	Biens publics

Exemple :

Bien privé. Un sac d'engrais : je n'ai pas d'autres moyens de l'obtenir que de l'acheter et une fois payé, il est à moi.

Bien public. Un poisson nageant dans les eaux internationales ou une émission radio : je peux pêcher le poisson et écouter l'émission de radio sans que personne ne m'en empêche.

Bien à péage. Je dois payer pour utiliser un télécentre mais cela ne diminue pas pour autant sa valeur : il reste disponible pour les autres.

Bien du patrimoine commun. Les pâturages communs ou l'eau d'une rivière sont d'accès libre mais leur utilisation les rend moins disponibles pour les autres. Personne ne les achètera, parce que les voisins peuvent eux aussi les utiliser sans payer. Au contraire, j'aurai avantage à m'en servir le plus rapidement possible pour m'assurer d'en obtenir au moins une partie, avant que le bien ne disparaisse totalement.

Cette notion de bien public ou privé dépend aussi du niveau où l'on se situe. Par exemple, mon bol de riz est un bien individuel, donc ma propriété privée. Au niveau de ma famille, le bois de chauffe que nous avons stocké est pour moi un bien public puisqu'il appartient à toute la famille, alors que pour nos voisins il est un bien privé. Quand nous gérons collectivement la forêt villageoise, nous la considérons comme un bien public pour notre village. Par contre, aux yeux du village voisin, notre forêt est perçue comme le bien privé de notre village.

En définitive, la détermination de la nature publique ou privée d'un bien dépend de la perception et de l'usage qu'en font les acteurs locaux mais aussi d'autres groupes d'intérêts (administration, société commerciale, etc.). Une bonne compréhension de ces définitions peut donc s'avérer utile pour tenter, par exemple, de gérer des conflits stériles. ■

D'après un compte-rendu de Denis Pesche

Centre suisse de vulgarisation agricole, CH-8315, Lindau - Site Internet : www.lbl.ch

Les enquêtes participatives en débat

Aujourd'hui, tous les intervenants de développement se réclament d'une démarche participative, voire d'un renforcement des pouvoirs des populations. Le sens que l'on donne à ces termes varie cependant du tout au tout.

Compte-rendu de Philippe Lavigne Delville*

Cette démarche peut en effet reposer sur une logique contributive qui attend des ruraux une contribution en travail et en financement ; ou encore sur une simple consultation de quelques interlocuteurs locaux ; ou bien sur l'accès des acteurs locaux à plus de pouvoir de décision sur leurs projets ; ou enfin permettre à des catégories d'acteurs marginalisés d'accéder à plus de ressources. Une part importante du débat sur la participation se polarise sur les diagnostics relevant des outils de *Méthode active de recherche et de planification participatives* (MARP). Les diagnostics initiaux sont certes un moment essentiel de l'action de développement ou de la recherche appliquée : c'est là que se définissent hypothèses et stratégies à partir d'une analyse des réalités locales. C'est aussi là que se rencontrent ruraux et intervenants dont la qualité des dialogues pèsera sur la suite. Ainsi, l'objectif du diagnostic participatif est de construire à la fois une analyse de la situation partagée par les ruraux et les intervenants pour définir des actions pertinentes, et établir des relations de confiance.

La MARP se fonde sur la réalisation d'ateliers avec les paysans, aboutissant à une série de schémas (carte du terroir, calendrier de travail, classification par niveau de richesse, etc.) censés refléter la vision qu'ont les ruraux de leur situation et faciliter le dialogue avec les intervenants. De ce diagnostic commun, doivent émerger des priorités d'action consensuelles. Mais la pratique est souvent bien différente : imposée par les bailleurs, la MARP devient un exercice mécanique aboutissant à des diagnostics peu significatifs et à des actions standardisées. De plus, le risque est grand que le caractère « participatif » du diagnostic serve de caution pour des projets qui se déroulent ensuite de façon « descendante » : les actions ayant été définies avec les ruraux, on peut les mettre en œuvre sans plus de « participation ».

La participation n'aura de réalité que si le dispositif-projet et l'équipe qui le composent travaillent effectivement en dialogue avec les ruraux et si les procédures du projet (équilibre entre budget des réalisations et budget d'animation, souplesse de programmation, ouverture des thèmes d'action possible, etc.) le permettent. Les bailleurs ont là une forte responsabilité : rebaptiser « participatif » un projet descendant, sur les mêmes zones et avec les mêmes équipes, n'a guère de chances de changer les pratiques et relations entre agents de développement et ruraux.

Mais il existe aussi un certain nombre de biais liés à la méthode elle-même et dont il faut prendre la mesure. Les outils de la MARP sont des outils de « caractérisation » d'une situation. Ils ne prennent de sens que si on a les capacités d'analyser les résultats et donc des références préalables en économie rurale, agronomie, etc. « L'ignorance optimale » revendiquée par la MARP, est parfaitement légitime dans un but opérationnel : on n'a pas besoin de tout savoir de façon parfaitement validée, une vision globale suffit. Mais cela demande une expertise préalable, une connaissance des sociétés rurales et de leurs systèmes agraires. Des diagnostics « rapides », participatifs ou non, ne peuvent être réalisés de façon fiable sans des personnes expérimentées dans l'animation et la dynamique de groupe.

Un diagnostic participatif, parce qu'il se fonde sur le dialogue, ne suffit pas à créer la confiance et à permettre des échanges ouverts. C'est un événement qui bouleverse la vie du village. Selon leurs expériences antérieures avec le monde du développement et leur perception des apports possibles, les ruraux vont se positionner et choisir ce qu'ils disent en fonction de leurs intérêts. Les réunions collectives sont des moments très ritualisés où les prises de parole ne sont pas libres et où l'on court le risque de prendre le discours des notables pour une expression consensuelle de la communauté. En outre, le nombre de participants aux séances est parfois pris comme indicateur de « participation », mais il ne dit rien des contributions effectives au diagnostic.

On ne passe pas directement de la connaissance à l'action. Il y a nécessairement choix et arbitrage entre des priorités différentes mais toutes aussi légitimes. Or, malgré le terme de « planification » ajouté au sigle, la MARP ne dit rien sur la façon d'arbitrer. Peut-on demander aux populations de choisir juste après la restitution, sans un temps de réflexion pour intégrer les résultats et réfléchir aux priorités ?

En fait, le label « participatif » apposé sur certaines approches semble suffire pour éviter de se poser les questions essentielles : quel est l'objectif de cette phase d'enquête et d'interaction avec les populations ? Quels sont les enjeux de connaissance et de partage d'informations et de débats ? Quelles connaissances et compétences préalables sont nécessaires pour la mener à bien ? C'est en fonction de cela que l'on peut construire une stratégie couplant enquêtes individuelles, observations, travail en groupe avec des interlocuteurs pertinents. Pour cela, une connaissance préalable minimale des pratiques paysannes et des rapports sociaux locaux est indispensable afin d'identifier les groupes stratégiques et ceux ayant les mêmes intérêts, repérer les notables et être capable de comprendre ce qui se joue à travers les exercices collectifs. Autant de questions qui doivent être prises au sérieux dans une pratique rigoureuse des diagnostics participatifs. ■

* *Agronome et anthropologue, directeur scientifique du GRET.*

Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux.

Ouvrage collectif de P. Lavigne Delville, M. Mathieu et N. Sellamna
Coédition Gret/Kartha/Icra.